

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE, UN COMPARTIMENT DE BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV P-CLASS LU1304491662, GBP BOUSSARD & GAVAUDAN GESTION SAS (« BGG »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement de ce Compartiment est de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant et en arbitrant principalement dans un portefeuille diversifié de « Titres Convertibles » (tels que définis à l'annexe 2. section I 1.2 du prospectus). Le Compartiment vise à surperformer l'indice « Refinitiv © Global Focus hedged in EUR » sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

Le Compartiment est géré activement (l'équipe de gestion a un pouvoir discrétionnaire sur la composition de son portefeuille) et utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison de performance. Le Gestionnaire d'investissement prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Au moins 2/3 des actifs nets du Compartiment seront investis dans des titres convertibles (y compris des titres de crédit) ou d'autres titres de créance émis par (ou référençant) des sociétés (i) domiciliées ou actives en Europe et en Amérique du Nord ou (ii) faisant partie de groupes exerçant une part prépondérante de leur activité en Europe et en Amérique du Nord. Les stratégies visent à obtenir une exposition au marché principalement aux entreprises européennes et nord-américaines via des obligations convertibles, des options sur actions et des options sur indices.

La construction du portefeuille dépendra des opportunités d'investissement, principalement sur la base d'une sélection et d'une recherche fondamentale en interne, ainsi que de la gestion des risques.

En raison de leur nature hybride et de leurs différents composants, les titres convertibles permettent, ponctuellement, d'entreprendre de nombreuses stratégies différentes :

- Exposition longue

Tout revenu produit par le Compartiment sera réinvesti (« actions de capitalisation »).

Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10 h 00 (heure du Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Les opérations effectuées par le compartiment peuvent donner lieu à une rotation régulière du portefeuille. Des frais supplémentaires sont facturés par le dépositaire au titre de frais de transaction. La Société de gestion ne facture pas de frais de transaction.

Cette stratégie implique de prendre une position longue sur une obligation convertible afin de bénéficier :

- o de l'amélioration du crédit (resserrement des spreads),
- o du revenu courant (rendement comptable),
- o de l'appréciation du titre, et/ou
- o de l'arbitrage de la fusion ou de la situation spéciale.

• L'arbitrage d'obligations convertibles (y compris l'arbitrage d'obligations à conversion obligatoire), s'exprime par une position longue sur les obligations convertibles, une position courte sur les actions sous-jacentes et parfois une position courte sur les crédits d'émetteurs

- o tirer profit des revenus fixes et des caractéristiques d'action d'une obligation convertible par le biais d'un arbitrage lorsque le prix de l'obligation convertible diffère de la somme de la valeur de chacun de ses composants. La composante actions est souvent couverte par une vente à découvert de l'action sous-jacente et peut également impliquer une couverture du taux d'intérêt ou des expositions de crédit,
- o tirer profit du « biais » via une volatilité d'options bon marché par rapport au niveau de crédit de l'émetteur.

Accessoirement, le Compartiment peut également :

- prendre une exposition à d'autres valeurs mobilières comme, sans y être limité, les actions, ainsi que d'autres instruments financiers dérivés comme, sans y être limité, les CFD, les warrants, les droits, les échanges d'actifs rachetables, les options sur action, les options sur indice, les contrats à terme standardisés sur indice, les contrats à terme, et/ou
- Investir dans des fonds négociés en Bourse (ETF) de type fermé ou de type ouvert.

La sélection des titres repose principalement sur la recherche fondamentale interne, quelle que soit la stratégie, et peut présenter une prédisposition pour les titres de valeur.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du RGPD. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la section "Sustainability Risks" et l'"APPENDIX – PRE-CONTRACTUAL DISCLOSURE FOR FINANCIAL PRODUCTS REFERRED TO IN ARTICLE 8(1) OF REGULATION (EU) 2019/2088" du prospectus.

Indicateur synthétique de risque/rendement

Rendement généralement plus faible

Rendement généralement plus élevé

Risque plus faible

Risque plus élevé

1

2

3

4

5

6

7

Ces données reposent sur la volatilité qui s'inscrit dans la limite de risque adoptée par le Compartiment. Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque 4 de

l'indicateur synthétique met en évidence l'exposition du Compartiment aux expositions longues et courtes sur les marchés européens dans une large gamme de catégories d'actifs et une approche de gestion multi stratégique. La possibilité de réaliser des gains plus importants est également associée au risque de pertes plus élevées. La catégorie de risque 7 ne permet pas de préserver le capital et peut entraîner une perte de capital pour l'investisseur. La catégorie de risque 1 indique que le capital est exposé à un risque plus faible mais que les gains potentiels sont également limités ; la catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque. La performance passée ne garantit pas des rendements futurs. La Catégorie de risque du Compartiment n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

- Le niveau d'effet de levier envisagé est de 1 à 2. Cela peut éventuellement amplifier les pertes et entraîner des pertes supérieures au montant emprunté ou investi par le Compartiment.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le rendement potentiel des investissements.

Frais à la charge des investisseurs uniquement avant ou après leur investissement

Frais d'entrée	3% TTC, non acquis au Compartiment
Frais de sortie	Aucuns

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut se renseigner auprès de son conseiller ou de son distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée.

Frais annuels à la charge du Compartiment

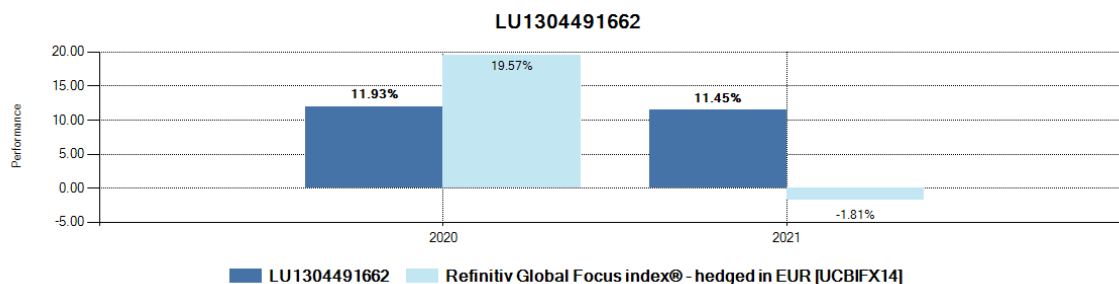
Frais courants	1.23% TTC
----------------	-----------

Les frais indiqués sont fournis à titre d'information uniquement. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais applicables, veuillez-vous référer à la partie Frais et commissions du prospectus de l'OPCVM, disponible sur le site Internet www.boussard-gavaudan.com.

Les frais courants ne comprennent pas la commission de performance ou les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie versés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le rendement potentiel des investissements.

Performance passée

Le Compartiment a été lancé le 2 avril 2015.



**Toute performance affichée dans ce document est nette de tout frais et a été calculée dans la devise de la part. Les investisseurs doivent être conscients que les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs et que la valeur de l'investissement peut aussi bien baisser qu'augmenter. Il se peut que vous ne récupériez pas votre investissement initial et la sécurité du capital n'est pas garantie.*

Informations pratiques

Nom du dépositaire

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations sur l'OPCVM

Le prospectus de l'OPCVM, le rapport annuel et le rapport semestriel sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur de parts auprès de Boussard & Gavaudan Gestion, 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France. Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus sur le site internet: www.boussard-gavaudan.com. Une copie est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de Boussard & Gavaudan Gestion.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations, notamment la valeur nette d'inventaire

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

Type d'investisseur

Institutionnels sauf des « Personnes des États-Unis ».

Fiscalité

La législation fiscale de l'État d'origine du fonds (Luxembourg) peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Informations réglementaires

Le fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Boussard & Gavaudan Gestion est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 juillet 2022.

La responsabilité de Boussard & Gavaudan Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, ayant son siège social à Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.